

Le grattage votif et rituel : une pratique séculaire et universelle.

Jean-Paul Delor

Dans bien des sites bâtis (ou naturels), de par le monde, on peut remarquer des stries rectilignes ou des cuvettes naviformes qui correspondent à des frottements relativement profonds, sortes de creusements en rainures, souvent verticaux. Ces stries d'usure correspondent à des grattages répétés sur le support, essentiellement de la pierre ou de la brique. Elles peuvent être regroupées en séries plus ou moins nombreuses, regroupées côté à côté sur un même bloc ou un même mur, dans des directions différentes.

Depuis le cœur de l'Asie centrale, le Yémen, en passant par la vallée du Nil et les oasis égyptiennes, la Libye, l'Algérie, le Niger ou le Mali, des archéologues ont fait l'observation qu'il existait des pratiques anciennes ou sub-actuelles qui consistent à réaliser des grattages sur une roche ou une construction considérée comme sacrée. Ces stries plus ou moins profondes sont exécutées sur une pierre, localement sur un mur ou plus généralement sur l'ensemble d'un monument, parfois même sur un site archéologique. Les creusements semblent issus de deux raisons principales :

- Un individu fait par exemple un vœu sur le tombeau d'un saint en y traçant un ou plusieurs sillons plus ou moins profonds, éventuellement en recreusant des rainures déjà existantes. Dans ce cas, le but est de laisser une marque que l'on retrouvera éventuellement lors d'un passage ultérieur et que l'on continuera à creuser.
- L'opérateur use le support duquel semble émaner une force bénéfique, en le frottant avec une pierre pour en extraire de la poussière ; elle sera soit emportée pour faire des talismans protecteurs, soit frottée sur des parties du corps (les mains, le visage, les pieds, des parties du corps douloureuses etc.).

Depuis longtemps des chercheurs, amateurs ou érudits régionaux ont signalé cette pratique en différentes régions et pays. De façon similaire, sur certains sites spécifiques, le prélèvement peut prendre la forme de poussière, de terre, de sable ou même de particules appartenant à un arbre mort. C'est le cas auprès du mausolée de Bakhaouddin Nakchbandi, l'un des fondateurs du Soufisme, aux environs de Boukhara en Ouzbékistan : deux pèlerinages en ce lieu « valent pour un » à La Mecque. Les pèlerins, hommes ou femmes, en famille, grattent le tronc noueux d'un mûrier

séculaire (né du bâton du saint) en emportant des échardes dans de petits papiers, avant d'en faire sept fois le tour. En Afghanistan, Dupaigne (1979) remarque : « quelquefois, comme à Bamyan, on considère qu'une écharde d'un de ces arbres - qui pousse près de la tombe d'un saint - ou même la poussière des pierres qui entourent la tombe, possède des vertus d'exorcisme, ou le pouvoir de guérir certaines maladies...».

*Environs de Boukhara (Ouzbékistan).
Prélèvements rituels d'esquilles de bois sur un
tronc de murier multi-centenaire
(Photo JP Delor).*



*Ramesséum (Haute Egypte).
Photo M. Gast*



*Mosquée de Qsar, désert de
Libye (Egypte).
Photo JP Delor*



En Egypte, la plupart des temples pharaoniques portent des traces d'usure en stries ou petites cuvettes, parfois par milliers à tous les niveaux de leur construction ; car dans ces monuments, avant qu'ils ne soient désensablés, les chapiteaux et dalles de couverture étaient très accessibles. Les populations anciennes et actuelles ont constamment extrait de la poudre de ce grès en frottant les surfaces de stries d'une profondeur à peu près constante (1 à 3 cm) et d'une longueur variant de quelques centimètres à une coudée environ. Il est singulier que les égyptologues aient pris en compte ces usures hors de leur champ d'études, alors qu'ils savent que cette pratique toujours actuelle, consiste à récupérer cette poudre de grès pour en faire des talismans et des remèdes magiques. Dans l'oasis de Qsar près de Dakhla, les soubassements droits du porche d'entrée de la vieille mosquée abandonnée sont marqués de tels prélevements.

Sur la medersa de Koutloug Mourad Inak à Khiva (Ousbékistan), l'une des villes caravanières de la Route de la Soie, un modeste pan de mur est lui aussi couvert de cupules de prélevements. Ici la pierre est inexistante et les briques du XIXe siècle ont fourni la matière première. Lors d'une restauration récente on a tenté de reboucher les cavités mais le mortier n'a pas pu adhérer sur les concavités polies.



*Khiva, prélevements sur le mur d'une école coranique.
(Photo JP Delor)*

A propos des offrandes alimentaires, sur les tombeaux et lieux sacrés, Marceau Gast a signalé dès 1968 la pratique de frictions afin d'obtenir une poussière dont le voyageur s'enduisait le visage. Ces mêmes gestes, toujours actuels en Aïr (Niger) sont décrits avec précision par H. Claudot-Hawad sur les pèlerinages aux lieux saints. Le pèlerin s'arrête pour faire des vœux : il frotte les pierres sacrées de la mosquée à ciel ouvert et enfoncent un bâton sur le tombeau au-dessus de la tête du saint. La terre ramenée par l'enfoncement du bâton, ainsi que la poudre des frottis, sont considérées comme protectrices. On s'en enduit les mains et le visage et l'on peut aussi en absorber dans de l'eau.

J.-P. Roset signale aussi une pratique toujours actuelle auprès d'un grand rocher dans l'Aïr, non loin du mont Greboun. Ce rocher est un lieu

saint de l'islam, une sorte de « Mecque » vers laquelle se dirige chaque année de nombreux pèlerins. Dans le *mirhab* de la petite mosquée d'Elias une pierre est creusée d'un large sillon vertical. Chaque fidèle vient à son tour frotter cette pierre tendre avec un simple caillou, ce qui produit une poudre fine et a, peu à peu, creusé la rainure. On se frotte les sourcils avec cette poudre, la paupière inférieure, la poitrine. Chaque pèlerin pense qu'il peut ainsi conserver une vue et une santé excellente mais aussi obtenir d'Elias qu'il intercède auprès de Dieu, afin que celui-ci pardonne les fautes passées et accorde sa protection pour l'avenir.

Nous avons dans cet exemple l'illustration d'un syncrétisme païen et religieux porteur de toutes les forces attribuées à ce lieu : la légende d'un héros local, l'aura du lieu, sa consécration islamique par la mosquée, les écritures arabes dont on s'approprie la sacralité avec celle du rocher sous forme de poudre.

Gil Bartholeyns (2006) précise encore : « *Les murs des lieux saints ont pu être grattés afin d'en récupérer la matière vertueuse en vue de préparations ou pour servir dans des amulettes. Selon Mario Sensi, certains pèlerins auraient eu l'habitude de prélever des fragments de la Sainte Maison de la Vierge, sensément transportée depuis Nazareth à Lorette le 10 décembre 1294. La poussière grattée était collectée dans des petits sachets ornés d'une xylographie représentant l'image de la Sainte Maison. Elle préservait son possesseur de la peste et peut-être était-elle parfois ingurgitée. Les vertus apotropaïques qui étaient attribuées à la maison de la Vierge (par métonymie au corps de la Vierge) reposaient sur l'idée qu'une substance provenant d'un espace immune opérait à son tour l'immunisation et l'exorcisme à qui la possédait ou l'ingérait.* »

Pour nous résumer, le creusement de stries, au Sahara et ailleurs dans le monde, montre leurs relations avec des sites sacralisés localement. La poussière issue de ces frottements (quelle que soit la nature du matériau) est considérée porteuse de principes bénéfiques, magiques ou religieux. On peut s'en frotter le corps et les parties malades, en faire des talismans ou l'absorber en solution dans l'eau.

On peut ainsi estimer que les populations actuelles sont héritières de croyances anciennes qui pourraient s'être manifestées bien avant l'apparition des religions monothéistes. Il nous faut admettre la quête d'individus soucieux de s'attribuer la force magique d'un lieu à travers sa matière allant jusqu'à son absorption. Le simple vœu ne suffit pas, accompagné ou non de prières, il faut s'imprégnier physiquement le corps pour obtenir le maximum d'effets de cette force bénéfique.

Mais pourquoi aller aussi loin pour étudier un phénomène qui se révèle universel et qui concerne aussi nos contrées. Le Groupe d'Etudes, de Recherches et de Sauvegarde de l'Art rupestre (GERSAR à Milly-la-Forêt) s'est livré à l'inventaire des creusements, cuvettes et stries pratiqués sur le millier de roches dormantes des grottes et abris sous-roche de l'île de France, en remarquant les similitudes de ces traces avec celles du Sahara (Benard 2001).

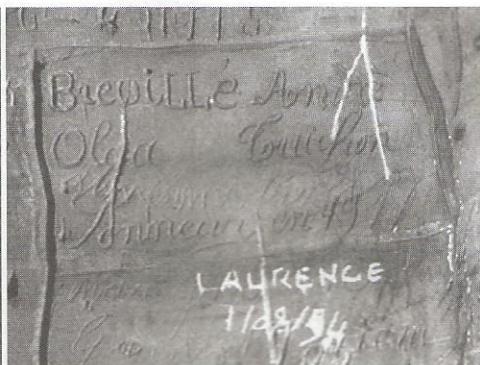


Gravures par frottements
de la Grotte au Diable,
dans le massif de
Fontainebleau (photo
GERSAR)

Il est évident qu'une telle démarche doit s'accompagner d'enquêtes sur le terrain sur les pratiques anciennes ou actuelles des populations locales, les légendes qui s'y rattachent, etc. C'est le travail réalisé en Périgord par une autre équipe à propos des églises, lieux sacrés par excellence, et trouve son origine dans la découverte de fragments de statues médiévales dans l'église d'Archignac. Voici ce que nous en dit Claude Lacombe (1995) : « *A droite du portail, le contrefort de l'angle sud-ouest de la chapelle porte de nombreuses et profondes rainures verticales, curvilignes, parallèles qui ne sont pas dues à une érosion naturelle mais ... une manifestation dévoteuse de grattage des pierres. Saint Eutrope vénéré jusqu'au XIXème siècle dans cette église est réputé, en particulier au travers des fontaines qui portent son nom, pour apporter des soulagements aux personnes souffrant d'infirmités du squelette, aux paralytiques et aux rhumatisants. Des « rainures de polissage » sont signalées par le Dr Cheynier et D. Peyrony sur les moellons en grès meulier fin du mur d'une grange, à Sourgnac, commune de Villac (à côté de Terrasson), sur des contreforts de l'abside de l'église de Cublac et près du portail d'entrée de l'église d'Estivals, en Corrèze. D'autres nous ont été signalées sur la base de l'ébrasement extérieur d'une fenêtre de la chapelle Saint-Benoît, au sud de la cathédrale de Sarlat, et à l'extérieur d'une fenêtre du côté sud de la vieille église du Puy à Figeac par notre collègue J.-M Lefort, à l'église de Chalagnac, au sud de Périgueux, par notre ami C. Chevillot, de même aux églises de Carsac et de Saint-Julien-de-Lampon par F. Guichard... »*

Pour notre part, nous avons récemment découvert de telles rainures dans la Collégiale Saint-Pierre d'Appoigny. Il faut monter les 196 marches du clocher pour observer, sur le fut de la colonne qui sert d'axe terminal à l'escalier de pierre, au moins 3 fortes rainures nettement marquées, auprès d'un motif circulaire en ombilic (qui a pu être profondément gravé avec

l'extrémité d'une clé). La plus grande rainure mesure une quinzaine de centimètres de longueur pour une profondeur de 12 mm.



*Collégiale d'Appoigny : prélèvements opérés en haut de l'escalier du clocher.
(Photos JP Delor)*

A Joigny, des prélèvements par grattage ont peuvent aussi être observés. C'est le cas par exemple de l'encadrement droit du porche d'entrée de l'église Saint-Jean où l'on repère facilement, à coté d'un calvaire gravé, mais aussi sur l'arête de la pierre, une longue et profonde rainure et diverses zones de grattage. On pourra observer la même entaille, sur le montant gauche du porche de l'abbatiale de Pontigny ...

Joigny, Saint-Jean (JP Delor)

Vous l'aurez compris, le fait de rassembler en quelques lignes, diverses observations glanées au cours de voyages ou de lectures, ne peut permettre d'aller plus avant sur ce sujet qui, en nos régions notamment, pourraient relever plus de pratiques occultes que de dévotion pure.

Vous connaissez peut-être l'existence de telles pratiques, anciennes ou même plus récentes ! Veuillez avoir l'obligeance de nous les signaler pour que le corpus de ces curieuses manifestations puisse encore s'enrichir.



Bibliographie :

- Bénard, 2001, Cuvettes piquetées et sillons gravés au Sahara. Note comparative ethnographique, *Bull. du GERSAR*, 48,
- H. Claudot-Hawad, 1994, Ordre sacré et ordre politique chez les Touaregs de l'Aïr : l'exemple du pèlerinage aux lieux saints, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XXXIII, p. 223-239.
- Dupaigne, 1979, Le dernier jour des hommes, *Objets et Monde*, 19, p. 209-219.
- Marceau Gast, Traces d'usure, frottis rituels et pseudo-meules au Sahara ; Les Cahiers de l'AARS n°8, aout 2003, p. 25-31
- Gil Bartholeyns, Pierre-Olivier Dittmar et Vincent Jolivet, « Des raisons de détruire une image », *Images Revues*, n° 2, 2006,
- Quinet, Réflexions sur les rainures naviformes. Bulletin du GERSAR-Art Rupestre, Milly-la-Forêt, n°25, 1985, p. 97-102.
- Claude Lacombe, Bulletin de la Société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir, n°62 – 1995
- Mario SENSI, « Santuari, culti e riti "ad repellendam pestem" tra medioevo e modernita », dans Sofia Boesch Gajano, Lucetta Scaraffia (dir.), *Luoghi sacri e spazi della santità*, Turin, Rosenberg e Sellier, 1990, p. 135-149.

Un tracé oublié dans la nef de Saint-André

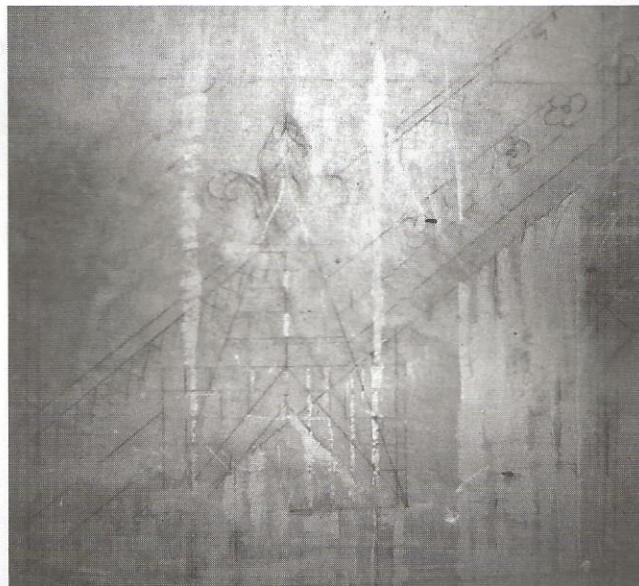
Jean-Paul Delor

Les visiteurs sont nombreux à traverser la nef de l'église Saint-André à Joigny, sans remarquer sur son mur sud, à droite et presqu'en son centre, des traits gravés dans l'enduit du revêtement intérieur, agrémentés de quelques tracés noir et ocre. Par ailleurs des zones entières ont été grattées pour éliminer d'autres tracés.

En y regardant de plus près, on se rend vite compte qu'il s'agit d'une élévation, d'origine architecturale et ornée d'un décor végétal. Le profil des moulures est esquissé, ainsi que la plupart des éléments sculptés qui compose celui-ci. Avec un peu de perspicacité, la pente donnée à l'ensemble est rapidement comparée à celle de la chaire en pierre, toute proche.

Mais c'est bien sûr ! Le maître tailleur de pierre s'est servi du mur pour tracer à l'échelle 1/1 l'épure de la chaire qu'il a soumise à ses commanditaires !

La pratique remonte au début du Moyen-âge alors que les supports papier n'existaient pas encore et que le parchemin valait fort cher. Les murs et les sols servaient donc pour tracer les épures, les remplages de baie, les profils des moulures ou l'assemblage d'une maçonnerie. Ces dessins et plans permettaient de visualiser ce que pourrait-être la réalisation finale mais surtout permettaient de laisser des informations complètes aux maîtres d'œuvre, contremaîtres et ouvriers alors que l'architecte est de moins en moins présent sur le chantier. Par la suite,



l'utilisation d'éléments standardisés amena à la réalisation de gabarits en cuir ou en bois.

De tels tracés peuvent être observés sur le sol de la crypte de la cathédrale de Bourges ou encore dans l'église et la salle capitulaire de l'abbaye de Noirlac (Cher).



Epures tracées sur un mur de l'église de Noirlac et sur le sol de la cathédrale de Bourges (Cher).

A Joigny, La chaire a probablement été commandée au début du XIXe siècle⁸. Curieusement, le maître d'ouvrage, peut-être simplement le maître tailleur de pierre, a retrouvé la technique ancestrale pour effectuer son tracé à l'échelle 1/1. Le plus étonnant, c'est que ce tracé qui n'était pas fait pour durer, n'a jamais été effacé, que l'enduit n'a jamais été refait et qu'il révèle aujourd'hui tout de la technologie pratiquée alors mais surtout des approximations, des repentirs et des corrections nombreuses apportées au

projet initial. La gomme est ici un grattoir !

Malgré cela, il est plus vraisemblable de considérer que l'idée générale existait déjà et que ce tracé n'est que l'étape finale d'un projet architectural existant déjà sur un plan papier, puis reportée ultérieurement sur le mur.



Partie basse de la chaire de Saint-André, telle qu'elle fut réalisée.

⁸ Le portail de style ogival flamboyant a été surmonté en 1825 d'un fronton à volutes. C'est aussi à cette date qu'a été ajouté l'étage du clocher.

A propos des postes de vigie de la Porte Saint Jacques de Joigny.

À quelques jours d'intervalles, deux de nos membres éminents⁹ ont eu la bonté de nous faire parvenir des documents concernant la Porte Saint-Jacques de Joigny et les vigies qui la surmontaient. Cet heureux concours de circonstances nous incite à porter à votre connaissance une partie de ces œuvres qui, sans fournir d'éléments véritablement nouveaux, permettent toutefois de compléter ce dossier particulièrement cher à notre cœur puisque c'est justement le symbole de « la vigie » que notre association a choisi pour accompagner la cérémonie de la remise du trophée du Joigny d'Or.

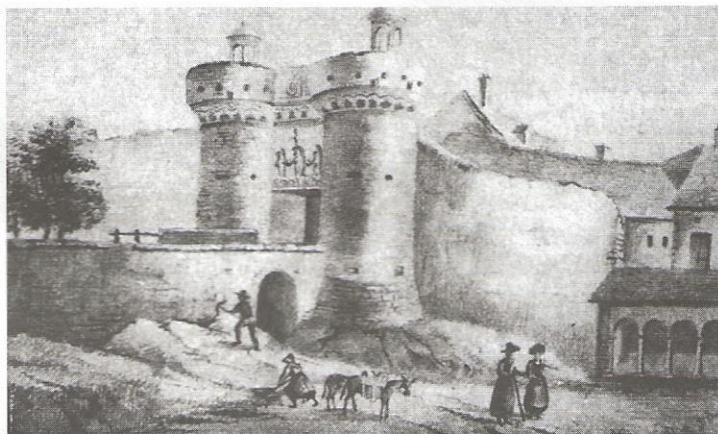


Le premier document, acquis récemment en salle des ventes, est une aquarelle (voir la couverture de ce bulletin), datée de 1823 et signée par Isidore Laurent Deroy (1797 – 1886). On y voit les tours de la porte monumentale, avec le pont d'accès franchissant le fossé d'enceinte. En

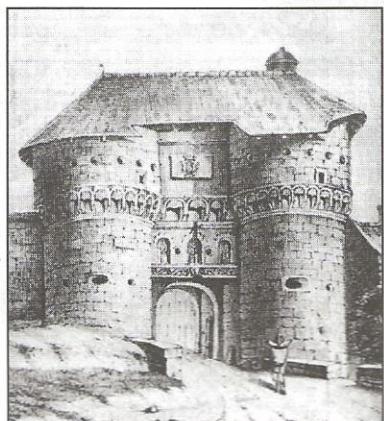
⁹ Qu'ils en soient très chaleureusement remerciés. Notre association est très reconnaissante à nos fidèles informateurs et donateurs, toujours soucieuse de collecter, rassembler et publier les témoignages qui constituent notre précieux patrimoine.

contrebas on devine une grille ouvrant sur une cour longée de part et d'autre d'une galerie couverte, ces deux abris servant les jours de foires et de marchés. Cette grille qui fermait initialement l'accès aux quais à l'entrée nord de la ville depuis 1755, fut ensuite déplacée perpendiculairement en 1820. La halle au bled, au blé ou au grain, ne sera construite que plus tard, justement avec les pierres résultant de la démolition de la porte Saint-Jacques. Le théâtre sera ensuite édifié sur la halle au grain et masquera alors la vue sur les quais de l'Yonne.

Mais reprenons l'iconographie dont nous disposons. Un dessin daté ordinairement de 1810 montre incontestablement la porte surmontée de ses deux vigies.



Dessin daté de 1810 (?)

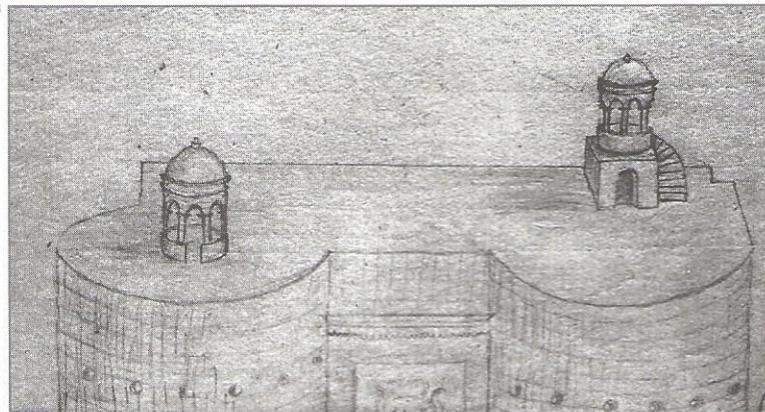


Dessins de 1820. On pourra s'étonner toutefois que la galerie couverte qui est dessinée en 1810, n'existe plus en 1820, pour réapparaître en 1823. Il est plus vraisemblable que le dessin du haut soit plus tardif !

Deux dessins datés de 1820 montrent qu'une toiture à été posée au sommet de la porte, probablement pour préserver la maçonnerie des intempéries. La vigie sud est la seule qui soit visible ; elle n'est manifestement pas au centre de la tour et elle est devenue inopérante car les toitures masquent complètement la vue sur l'extérieur des remparts.

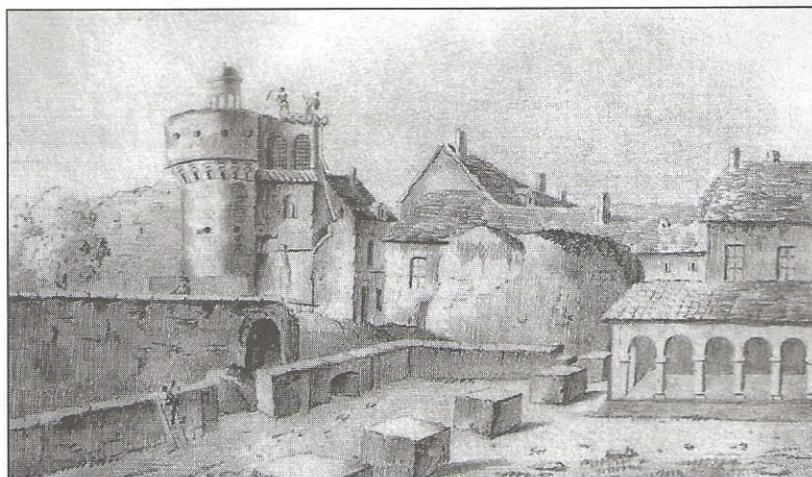
Pérille-Courcelle écrit : « *le 16 aout 1823, lendemain de la fête de la vierge, on a commencé la démolition de la Porte Saint-Jacques* ». Il nous livre aussi un dessin très précieux (probablement daté de cette époque) car faisant apparaître les différences, tant dans la situation des vigies que dans leur conformité : la vigie sud, montée sur un socle, est plus haute que la vigie nord à laquelle on accédait directement.

Dessin de Pérille-Courcelle montrant les vigies, édifiées au sommet des tours de la Porte Saint-Jacques.

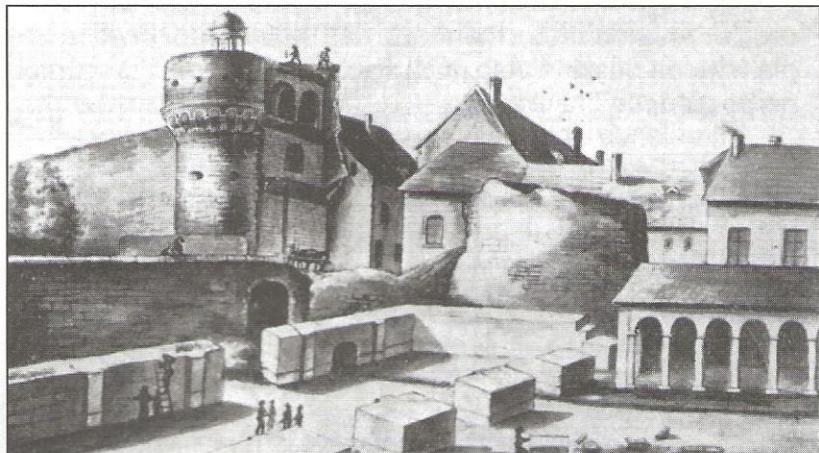


Grace à ce dessin, on comprend mieux pourquoi la vigie nord n'est pas visible sur les dessins précédents : elle était incluse à l'intérieur de la toiture et devait probablement supporter une partie de la charpente.

Sur l'aquarelle de I.-L. Deroy, on note l'absence de ces édicules. Si ce document est exact, les postes de vigie ont déjà été démontés : nous sommes donc probablement à la fin de l'été. La porte elle-même ne sera complètement détruite que cinq ans plus tard. Dans ce cas, on peut s'étonner de constater que l'iconographie dont nous disposons et qui est utilisée depuis de nombreuses années dans nos articles, est en partie fausse ! En effet, si à la fin de l'été 1823, les vigies n'existaient plus pourquoi l'une d'elles subsiste encore sur des dessins ultérieurs, notamment sur deux d'entre-eux, datés de 1824, l'un ayant manifestement inspiré l'autre ?



1824, La porte Saint-Jacques en cours de démolition.



Dans un même temps, l'abbé Lebœuf a préparé pour faire don au service archives de notre association, un carton de documents aussi divers qu'intéressants, dans lequel nous avons découverts photos, plans et dessins de ces postes de vigie. Bon nombre de ces illustrations ont déjà été utilisées dans nos pages (Echos de Joigny, n° 12 et 48) mais une vignette figurant la porte en 1530, reste inédite.

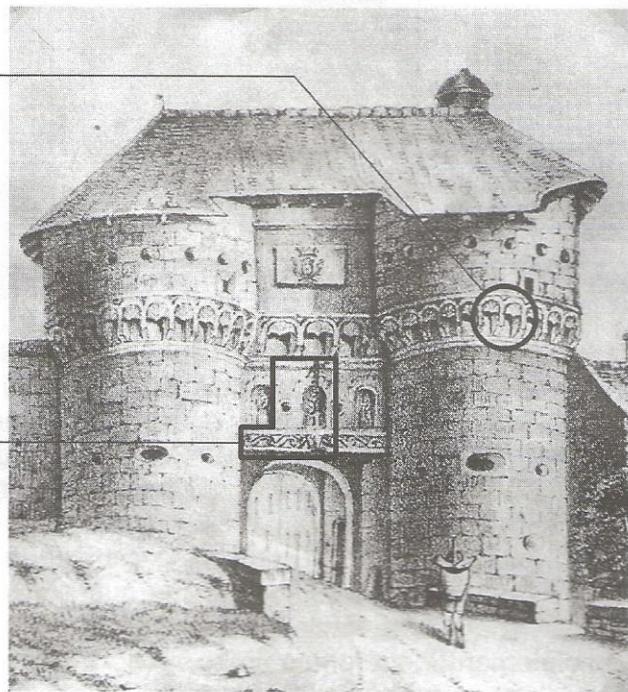
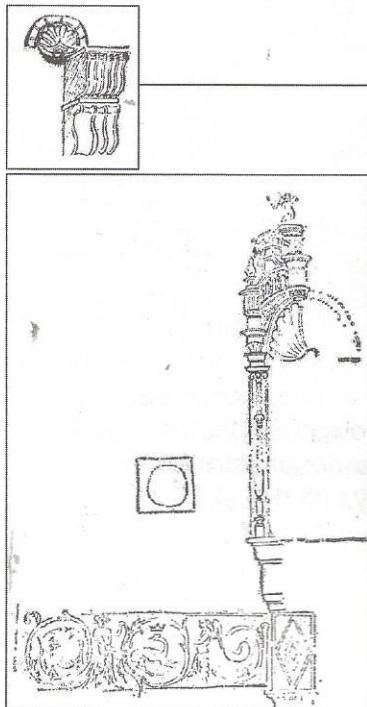
Il s'agit d'une restitution graphique et non datée, moderne et fantaisiste, désireuse de montrer ce que pouvait être la porte lors de son édification au XVI^e siècle. Les vigies sont bien présentes mais là encore, complètement inopérantes. Elles ne sont pas placées au centre des tours mais d'égales hauteurs. Quant à la lucarne édifiée en façade de la toiture centrale..., nous n'osons pas nous prononcer !

Le plus intéressant de ce dessin est le petit croquis qui figure au bas de la feuille et qui représente l'un des décors des niches à coquille séparant les corbeaux destinés à soutenir la partie haute des tours. D'où vient une telle précision ?

Dessin à la plume de Paul Bertiaux, faisant partie d'une série, reconstituant la porte Saint-Jacques en 1530.



Un autre document, peu connu, regroupe quelques dessins et profils de moulures, montrant des détails de cette porte. Il s'agit d'une planche de dessins plus ancienne, peut-être de Victor Petit, mais dont nous ne possédons pas l'original.



Il est toutefois indéniable, comme le montre d'ailleurs l'aquarelle d'Isidore-Laurent Leroy, que cette porte Renaissance devait être richement décorée. Le linteau semble porter notamment la salamandre couronnée chère à François Ier ! Un autre dessin qui ne semble pas concerner la façade extérieure pourrait révéler des éléments du décor du linteau, coté « ville ».

En 1823, Joigny a gagné une halle aux grains mais a certainement perdu un des fleurons de son patrimoine !

Comme quoi, en matière de vigie, il faut rester vigilant !

Jean-Paul Delor



Blanche en pension !

Jean-Paul Delor

Depuis quelques mois, sur le site internet de la célèbre Maison Delcampe, vingt-six cartes postales de Joigny sont en vente. Elles se distinguent parmi quelques milliers d'autres par le fait qu'elles ont été écrites par une certaine Blanche, à sa cousine Jeanne et à son cousin Louis, entre 1900 et 1903.

Blanche est une jeune fille de la région parisienne, mise en pension chez les sœurs, à Joigny. Comme cela se pratiquait à l'époque, elle collectionne les cartes postales. Ce type de collection active nécessite que l'on écrive pour recevoir à son tour du courrier ! C'est ainsi que Blanche écrit à Jeanne pour « *lui constituer la collection complète des cartes de Joigny* ». Elle n'oublie pas non plus son cousin espérant que celui-ci songe à elle dans ses envois. L'écriture, bien formée, est fine et serrée, tracée à l'encre violette, sur le recto des cartes, autour de l'illustration qui n'occupe généralement qu'une surface restreinte, comme cela pouvait être le cas avant 1905¹⁰.

Cette correspondance n'a pas un intérêt primordial : ce n'est pas son véritable but. Mais le style est celui d'une jeune fille ayant déjà une éducation de bon aloi. Nous ne connaissons pas son nom (la dernière carte connue est toutefois signée « Blanche E.M.E. »), ni celui de ses correspondants. D'après le texte, on peut toutefois supposer que son grand-père (*Petit-Père*) habite la région, tout comme sa cousine (peut-être Ligny-le Châtel ?... à moins que ce ne soit Marines, en région parisienne) et qu'elle est issue d'une famille qui dispose de quelques moyens et qui voyage (Bretagne, Trouville, Marseille, l'Angleterre...) De même, nous ne connaissons pas son âge mais Blanche parle de passer le Brevet (Brevet élémentaire ou supérieur ?) et doit avoir plus de 16 ans. Toutefois elle n'est encore jamais allée au bal !

Blanche est donc en pension, probablement chez Mlle Guyard, religieuse sécularisée, enseignante à Sainte-Alpais. Ce petit institut normal a été fondé par le Cours Désir, à l'époque domicilié Rue Jacob à Paris¹¹. Vu le contexte politique de ce début de XXe siècle, ce type d'institution est menacé de dissolution et, d'une année sur l'autre, Blanche ne sait pas si « *les sœurs auront leur autorisation* » et si elle reviendra à Joigny.

Voici la correspondance telle qu'elle a été retrouvée. Ont toutefois été soustraites ici une carte (insipide et « en double ») écrite à son cousin

¹⁰ Le site internet ne présente que le recto de ces cartes. L'adresse inscrite au recto ne nous est donc pas connue.

¹¹ Informations Mlle Millet, par l'intermédiaire de Bernard Fleury.

Louis. Ces cartes appartenaient donc à Jeanne et étaient probablement classées dans un album dont les éléments sont aujourd'hui dissociés et proposés sur internet.

Paris le 2 décembre 1900

Ma chère Jeanne

Je viens de recevoir mes cartes postales et comme je t'ai promis de te faire la collection. Je m'empresse de commencer.

Je dois sortir mardi prochain, je vais bien m'amuser. C'est Petit Père qui vient. Encore un mois et ce sera les vacances. J'espère que je recevrai pour mes étrennes une longue lettre de toi comme tu me l'as promis. J'irai moitié à Joigny et moitié à Ligny et je t'écrirai car j'ai quelque chose à te dire. Je continue à apprendre l'Italien et malheureusement ce n'est pas Mère Polyxène qui nous donne nos leçons : elle est malade en ce moment et Mère Bénigna ne veux pas qu'elle se fatigue. C'est une postulante qui s'appelle Sœur Armande, je ne l'aime pas. Tu ne parles pas de cette carte quand tu me répondras.

Je te dis ce que je voulais car c'est aujourd'hui mardi et je mets moi-même ma carte à la poste c'est qu'il y a ici une grande qui ressemble à Mlle Mioche. Si c'était sa sœur. Je t'embrasse de tout mon cœur. Ta cousine qui conte les jours pour les vacances.

Blanche.

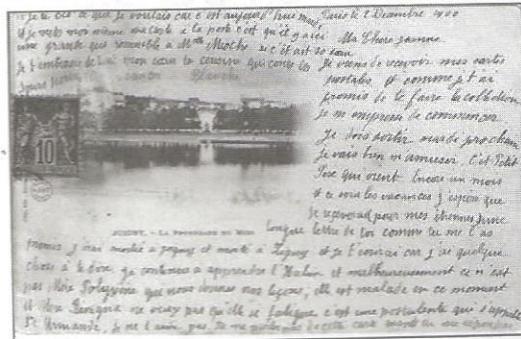
Paris, le 9 février 1901,

Ma Chère Jeanne,

J'ai reçu ta lettre cette semaine et je n'ai pas encore écrit à ta tante. Je vais lui écrire ce soir mais je ne mettrai cette carte à la poste que mardi soir car, comme c'est la sortie ce jour là, je vais te dire beaucoup de choses. La fameuse sœur de Mlle Mioche ne l'est pas du tout ; j'ai entendu son nom mais je ne m'en rappelle plus. J'ai commencé l'anglais il y a un mois mais je ne sais pas encore grand-chose. Je me rappelle tours de St Jacquot (sic) etc. avec un grand plaisir et je voudrais bien y être encore car la Bretagne me plaît et comme je suis très rêveuse les roches de granit contre lesquelles battent les flots sont très grandes aussi car c'est naturel. Ce qui est très singulier c'est que les falaises sont toutes devant l'immensité qui nous rappelle tant la grandeur de Dieu. J'oublierai de te dire que grand-Père m'a promis que nous irions en Angleterre si tôt que se saurais assez pour me faire comprendre.

Je te prie de présenter mes respects à mes futurs beaux parents et à Monsieur Louis et garde pour toi les meilleurs baisers de ta belle sœur.

Blanche



Paris, le 12 mars 1901,
Ma Chère Jeanne.

Je reviens de Joigny où j'ai passé 3 semaines parce que j'avais la grippe. Là, l'ai lu la lettre que tu as écrite à ta grand-mère en lui disant que tu m'avais envoyé une carte postale mais je ne l'ai pas encore réclamée. Tu lui disais aussi que tu avais l'intention de m'écrire une lettre en anglais à Pâques : je crois que tu feras bien de mettre la traduction à côté car je ne comprends encore presque rien. Il ne fait pas beau temps ici et depuis hier que je suis rentrée je m'aperçois que le temps est le même ici qu'à Joigny.

Vous croyez que madame Mimpol couche toujours chez votre grand-mère mais vous vous trompez ; elle couche encore seule ; ne lui écrivez pas que c'est moi qui vous l'ai dit car votre tante lui a écrit qu'elle avait bien fait de ne pas la garder et lui a dit de faire mettre une sonnette qui corresponde au fond du couloir et je crois qu'elle va s'y décider. J'espère que vous êtes tous en bonne santé et te prie de présenter mes respects à tes parents. Je t'embrasse de tout mon cœur ainsi que Louis.

Ta cousine Blanche.

PS. Est-ce que Rabatacou va bien ? Tu ne me parle pas souvent d'elle ni de son petit Romina qui a du bien grossir !

Paris, le 21 juillet 1901

Ma Chère Jeanne,

J'ai reçu ta lettre et je prends bien part à ta peine ; j'espère que tu seras plus heureuse la prochaine fois. Je n'ai pas encore d'album pour carte postale mais j'en aurai certainement un quand ma collection sera plus complète. Je serai donc bien contente si tu m'envoyais les cartes postales dont tu m'as parlé. Je les garderai jusqu'à la fin de ta rentrée et je t'envierai tes cartes postales d'après que tu vas bien et amuseras pendant tes vacances. J'aurai toujours plaisir à te donner des nouvelles pendant le mois de septembre et à t'envier tes cartes postales que tu auras faites pendant tes vacances.

Je dois partir pour Trouville le jour des prix et, de là, je t'envirrai des cartes postales. J'espère que tu vas bien t'amuser pendant les vacances. Dois-tu toujours aller à Sainte-Anne d'Auray ?

Si tu veux m'écrire, ne m'écris pas en anglais pendant le mois d'aout à Ligny et à Joigny en septembre.

Je t'embrasse de tout mon cœur en attendant le plaisir de te lire, ta cousine qui t'aime et ne t'oublie pas.
Blanche

Le 20 octobre 1901

Chère Jeanne,

Je suis désolée avec toi mais en même temps je suis furieuse car de toute façon que le gouvernement y est pour beaucoup car tu es malade. Je suis désolée pour tes vacances qui sont annulées et je t'envierai une carte à Joigny. C'est tellement malencontreux que tu aies tout

Paris le 18 Mars 1901. Mal l'heure Jeanne, je reviens de Joigny où j'ai passé 3 semaines parce que j'avais la grippe, je t'ai lu la lettre que tu as écrite à ta grand-mère en disant que tu m'avais envoyé une carte postale mais je ne l'ai pas encore réclamée. Tu lui disais aussi que tu avais l'intention de m'écrire une fois que tu seras rentrée à Paris. Je crois que tu feras bien de mettre la traduction à côté car je ne comprends encore presque rien.

Il ne fait pas beau temps ici et depuis hier que je suis rentrée je m'aperçois que le temps est le même que à Joigny.

Vous croyez que madame Mimpol couche toujours chez votre grand-mère mais vous vous trompez ; elle couche toujours seule, ne lui connaît pas que c'est moi qui vous l'ai dit de faire mettre une sonnette qui corresponde au fond du couloir et je crois qu'elle va s'y décider. J'espére que vous êtes tous en bonne forme.

PS. Est-ce que Rabatacou va bien ? Tu ne me parle pas souvent d'elle ni de son petit Romina qui a du bien grossir !



pour beaucoup car en ce moment les malheureux couvents ne sont pas aimés. J'attends Pâques avec la plus vive impatience car moi aussi j'ai beaucoup de choses à te dire. Je voudrais bien y être déjà. Je dois sortir le 8 pour la sortie du mois et j'espère que je vais bien m'amuser. Je t'enverrai une carte ce jour là. C'est entendu, maintenant que tu es libre, toutes les semaines nous nous mettrons un mot.

Mes amitiés à tes parents et à Louis. Ta cousine qui t'aime. Blanche.

27 octobre 1901

Ma Chère Jeanne,

J'ai reçu ta carte il y a quelques jours.

Je n'ai dit à personne que tu avais échoué sauf dans une lettre que j'ai écrit à mes grands-parents et je ne crois pas qu'ils en aient parlé.

Je dois sortir le 8 comme je te l'ai déjà dit, c'est-à-dire mardi en 8 : cela va bientôt arriver et du reste je ne m'ennuie pas car ma maîtresse est bien gentille et je l'aime beaucoup. Je n'ai pas envie de passer mon brevet et j'espère bien que j'obtiendrai cela un jour ou l'autre. Je veux ma chère gamme primaire mais respecte à tes parents et grande pour les meilleures façons de ta croisine qui t'aime. Blanche je t'envoie mardi.

Au revoir ma Chère Jeanne. Présente mes respects à tes parents et garde pour toi les meilleurs baisers de ta cousine qui t'aime. Blanche

Je t'écrirai mardi.

19 novembre 1901

To my dear Jane. Ma chère Jeanne,
J'ai reçu ta carte et je vois que tu es
toujours bien occupée. Voudrais-tu me
dire quel jour vous comptez partir de
Marines pour venir à Joigny. Je te dirai
pourquoi je veux le savoir tellement à
l'avance. Je crois que tu dois avoir un
bon nombre de cartes. Moi j'en ai à peu
près cent. J'en ai reçu 20 depuis les rentrées. Et le jour
de la sortie j'en ai acheté de très gentilles dont je
t'enverrai quelques unes car je n'ai plus que 3 vues de
Joigny après-celle-ci.

Ta cousine qui t'aime et t'embrasse. Blanche

13 avril 1902

*J'ai reçu ta carte et t'en remercie ma chère Jeanne.
J'espère que vous ferez bon voyage et que tu m'écriras
souvent. Je retourne à Joigny pour la Pentecôte.
J'espère que j'y trouverai une longue lettre de toi. En
attendant, je t'embrasse. Blanche*



Le 4 mai 1902

Ma Chère Jeanne,

J'ai une grande nouvelle à t'annoncer, devine ! Ou, plutôt, je vais te la dire car tu ne devineras pas : je vais aller à Marseille au moment de la Pentecôte. Je suis enchantée de faire ce voyage car il y a longtemps que je le désirais. Je t'enverrai des cartes des villes où je passerai car nous reviendrons probablement par les Alpes. Demande à Louis qu'il me pardonne de ne pas lui en écrire plus long, je n'ai vraiment pas le temps. Mes respects à tes parents, Ta cousine, Blanche.

4 mai 1902

Merci beaucoup de tes cartes. Pardonne moi, je n'ai pas le temps de t'en écrire plus long. Ta cousine Blanche.

6 juillet

Chère Jeanne,

J'ai reçu ta carte lundi en rentrant car je ne sais pas si je t'ai dit que dimanche avait lieu la dernière sortie de l'année. Les prix sont le 25 et il n'y a donc plus que 3 semaines. Je ne crois pas que nous allions en voyage cette année car je suis déjà allée à Marseille au mois de mai donc mon voyage est fait. Cette carte est bien laide : c'est l'avant dernière. Je t'enverrai l'autre la semaine prochaine et tu auras toute les vues de Joigny. Louis va bientôt passer ; prions bien pour lui toutes deux. Je t'en écrirai plus long pendant les vacances quand j'aurai plus de temps qu'aujourd'hui.

Mille baisers et bonnes amitiés à tes parents.

Ta cousine, Blanche.

Le 23 juillet 1902

Ma Chère Jeanne,

J'ai reçu ta carte hier et je m'empresse de te répondre. Pour la pension, nous sommes bien tranquilles car les Sœurs ont l'autorisation. Nous allons aller au bord de la mer en Normandie. Nous partirons d'aujourd'hui en huit. Je ne sais pas notre adresse là-bas. Je t'enverrai quand nous serons arrivés. Ma santé est un peu meilleure. Jusqu'à présent on ne m'a pas fait suivre la carte de Louis. Je vais écrire pour la réclamer.

Mes amitiés à tous et pour toi mes meilleurs baisers. Ta cousine Blanche.



Joigny. Louis va bientôt passer prendre mes cours pour la réclamer. Je t'enverrai plus tard les vues de nos vacances pourriez-vous les faire venir à Joigny ? Ta cousine, Blanche.

6 avril 1903

Chère Jeanne,

Tu me dis que vous m'avez écrit à la pension. J'espère bien que l'on me remettra vos cartes quand j'y retournerai. Je vais mieux maintenant et je jouis du beau temps en faisant de belles promenades. J'espère que vous resterez plus longtemps à Joigny aux grandes vacances. Nous aurons un plus beau temps et nous pourrons mieux nous promener.

Au revoir, Chère Jeanne, reçois mille affectueux baisers de ta cousine, Blanche.
Mes parents se rappellent au bon souvenir de M. et Mme Vucelli



20 avril 1903,

Je te remercie bien mon cher Louis de tes jolies cartes. J'ai passé de très bonnes vacances en dépit du mauvais temps et du froid ; nous avons eu de la neige et de grandes gelées : toutes les récoltes sont perdues. Je rentre demain.
Au revoir mon cher Louis. Bonne amitié de ta cousine Blanche.

20 avril 1903

Ma chère Jeanne,

J'ai vu dans ta lettre que tu as écrite à ta grand-mère, que vous avez été au bal. Tu dis pourtant que cela ne t'as pas beaucoup amusée ; pour moi, je n'y ai pas encore été mais il me semble que cela m'amuserait bien.

Je te remercie bien de ta carte. Voici mes vacances terminées : je dois repartir demain matin pour recommencer mes classes mercredi matin. Je ne sais pas si nos Sœurs sont tranquilles. Nous en reparlerons.

Au revoir, ma chère Jeanne, à bientôt le plaisir de recevoir de tes nouvelles. En attendant, je t'embrasse de tout cœur.

Ta cousine Blanche.

28-9-03 Blanche

24 décembre 1903

Joyeux Noël !...

Je te souhaite toutes sortes de bonnes choses !... Grand-Père doit venir me chercher. Mardi, je t'écrirai plus longuement de Joigny. Mille baisers.

Blanche E.M.E.



Merci des deux cartes ma Chère Jeanne.

Je vais tous les jours voir chez ta grand-mère mais tu n'a encore reçu que 2 cartes, une de Claire et une de Marie Briand. Il n'y a rien d'écrit dessus ; quand nous revenez vous ? Il n'y a rien de nouveau ici. Il ne fait guère beau ici.

Remercie Louis de ma part pour sa carte. Je n'ai pas trop compris ce qu'il me dit en anglais.

Bons baisers et bonnes amitiés, Blanche.

Au bout du compte, pas plus que moi, vous ne saurez qui était Blanche, ni ce qu'elle est devenue ! En revanche vous avez un aperçu des cartes postales disponibles à Joigny, au tout début du XXe siècle. Elles étaient éditées plus particulièrement par l'Imprimerie-Librarie Hamelin-Zanote de Joigny avec parfois la marque AB et C^{ie} Nancy, mais aussi par les éditeurs « Collections ND » ou « BF Paris ».

Tout ceci pour dire qu'il n'existe pas de petit ou de grand patrimoine ! Qu'il n'est pas à rechercher au fond des bibliothèques ou dans les salles d'archives et que c'est un réel bonheur de pouvoir « s'amuser » avec des documents de cette sorte.



Fiche technique n° 2

Dans notre bulletin n° 68 nous soumettions à votre sagacité la photo et le dessin d'un curieux objet en bois ressemblant vaguement à une grosse aiguille dont le chas ne serait pas traversant. De plus l'absence de pointe à son extrémité distale exclut bien évidemment un usage perforant.

Il s'agit d'une **aiguille servant à lier les gerbes**, de blé, d'orge ou d'avoine, à une époque où la moissonneuse-lieuse n'était pas encore utilisée, donc bien avant la moissonneuse-batteuse.



Avant la guerre de 1914, la moisson se faisait principalement avec une faux, munie d'un dispositif permettant de récupérer les épis. Le faucheur déroulait ainsi un tapis d'épis, l'andain, mais pouvait aussi disposer, de place en place, des tas d'épis équivalents à une gerbe. Dans un cas comme dans l'autre ; derrière lui, des petites mains liaient les



gerbes soit avec un toron de quelques épis, soit avec une ficelle déjà pourvue d'un nœud que l'on glissait dans l'encoche aménagée à la base de l'aiguille de bois.



Moissonneuse
Massey-Harris

Par la suite apparut la moissonneuse Massey-Harris qui coupait de même les épis mais dont les bras rotatifs, à l'égal d'un râteau, déposaient en arrière, les gerbes qu'il fallait ensuite lier une à une avec la même aiguille de bois.

Celle qui vous a été présentée ici est de conception artisanale mais le Musée de Laduz expose des modèles en buis, légèrement arquée et dont la base encochée est en acier.

Jean-Paul Delor



L'objet que nous vous soumettons aujourd'hui est de forme ovoïde et a été aménagé dans un bloc de calcaire relativement dur, homogène, à grain fin. Sa couleur a été altérée parce qu'il a été brûlé, ce qui n'est absolument pas sa destination coutumière et ordinaire.

Le montage ci-dessus présente ses quatre faces pour montrer qu'il est finement strié de lignes essentiellement longitudinales.

Il mesure 64 mm de hauteur, 30 et 39 mm de largeur (à cause d'une section elliptique) ; il pèse 84 grammes. Sa forme n'est pas régulière parce que, là encore, il ne s'agit pas d'un objet issu d'une fabrication industrielle.

De quoi s'agit-il ?

Horticulture **Baron**

2, rue Valentin Privé
89300 JOIGNY

du lundi au samedi
8 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h
dimanche et jours fériés
10 h à 12 h



Tél. : 03 86 62 23 58

**Professionnels
et particuliers**

TOM
INFORMATIQUE

14, rue Gabriel Cortel - 89300 JOIGNY
Tél. : 03 86 92 93 70 - Fax : 03 86 91 73 59
tom.informatique@orange.fr